

Sujet : [INTERNET] Enquête publique construction centrale photovoltaïque St Pierre d'Amilly

De : Agathe Bruys <agathe.bruys@gmail.com>

Date : 15/03/2024 13:39

Pour : pref-participation-public@charente-maritime.gouv.fr

Bonjour,

J'ai vu l'avis d'enquête dans le journal.

Je souhaitais juste apporter mon interrogation sur l'utilisation des terres :
-ces terres peuvent elles être utilisées à l'agriculture ?

Il y a tellement de bâtiments et toitures sur lesquels installer des panneaux que je trouve triste d'utiliser des terres arables pour ça.

Voilà mon avis.

Merci

Cordialement

Agathe Bruys